



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6269>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 26-6269

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GROUPE HOSPITALIER SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGELY

Correspondant : MME MOUCHET LOUISE, CELLULE JURIDIQUE DES CONTRATS

Adresse : 11 RUE AMBROISE PARE BP10326, 17100 SAINTES

Coordonnées :

Téléphone : 0546951232

Courriel : ght.contrat@gh-saintesangely.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ÉTUDE DE LA RESSOURCE GEOTHERMIQUE SUR LE SITE DES COLLINES

Lieu d'exécution et de livraison : 18 Avenue du port, 17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : En application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du code de la commande publique, les prestations sont divisées en tranches : Tranche ferme : étude de faisabilité de la ressource géothermique ; Tranche optionnelle 1 : mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du forage test et des essais de pompage ou de la sonde test et du test de réponse thermique ; - Tranche optionnelle 2 : mission de maîtrise d'oeuvre Sous-sol pour l'accompagnement et le suivi de réalisation du projet complet.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux joints à la consultation (voir RC)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix sur la base du montant total en € HT complété dans la Décomposition des Prix Globales et Forfaitaires (DPGF) : 40%
- 2) Valeur technique sur la base du Mémoire Technique dûment complété : 2-1) Pertinence de la méthodologie proposée pour chaque tranche (capacité du candidat à structurer les étapes, à anticiper les enjeux réglementaires et à mobiliser les ressources adaptées) 20% ; 2-2) Organisation de l'équipe et moyens mobilisés (détail des intervenants, qualifications (OPQIBI 1007), rôle dans le projet, disponibilité, expérience sur projets comparables) 15% ; 2-3) Clarté et qualité des productions écrites liées à l'exécution (comptes-rendus, notes, aides à la décision, lisibilité, cohérence globale...) 15% : 50%
- 3) Performance en matière de protection de l'environnement sur la base d'un mémoire environnemental (prise en compte des enjeux environnementaux dans la démarche, intégration des bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental lors des forages, gestion raisonnée de la ressource, réduction des nuisances locales, sensibilisation environnementale...) : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 27/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Voie et délais de recours : Un référé précontractuel peut être exercé avant la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du contrat et dans un délai fixé dans le CJA (articles L551-13 et suivants et R551-7). Un recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne" peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le délai global de paiement est de 50 jours pour les établissements publics de santé.

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026